

MUR-SUR-ALLIER

le mag



N°4 • Avril 2021

Le château de Mezel

SOMMAIRE

PERSONNEL COMMUNAL	3
FINANCES	4-5
URBANISME, TRAVAUX AMÉNAGEMENT	6-8
ENFANCE & JEUNESSE	9-13
ASSOCIATIONS, CULTURE, SPORT	14-15
ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE	16-19
BILLOM COM	20-21
RÉTROSPECTIVE	22-23

Vue de Dallet

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Ce bulletin municipal est essentiellement consacré aux finances de notre commune.

Après un temps de réflexion, de concertation et d'études, voici venu le temps des projets et des réalisations qui devra tenir compte de la situation financière héritée de la municipalité sortante.

L'année 2020 a été partagée entre les deux mandatures. Dès notre élection au mois de juillet, nous avons consulté la trésorerie de Billom afin d'obtenir une expertise sur la santé financière de notre commune. Nos prédécesseurs avaient souscrit une ligne de trésorerie (soit une autorisation de découvert) en avril 2020 de 500 000 € ; 450 000 € avaient été dépensés en l'espace de deux mois (dont 200 000 € en remboursement de la précédente ligne), juste avant le second tour des élections municipales. Etant exclue du calcul du taux d'endettement de la commune, cette opération fausse les statistiques. Nous avons l'obligation de rembourser ce découvert au mois d'avril 2021.

Nous avons hérité du dossier PROMO-THEUS, dossier contentieux s'il en est, qui va aboutir à faire perdre à notre commune la somme de 142 870 €. Nous avons pris attache auprès d'un conseil juridique pour déterminer les responsabilités. Si nécessaire nous porterons cette affaire devant les tribunaux.

Cette situation ne nous empêche pas de nous projeter vers des jours meilleurs. Nous nous employons à rétablir une trésorerie saine et nous préparons un plan d'investissement pour soutenir nos projets. L'équipe administrative, dirigée par notre secrétaire générale, s'approprie les dossiers en cours et s'adapte aux attentes des élus qui vous représentent.

Et tout cela dans un environnement sanitaire des plus contraignants du fait de la pandémie qui sévit sur le territoire national.

Dans ce contexte, notre volonté est double : assainir les finances communales pour partir sur de bonnes bases et lancer nos premiers investissements. Vous trouverez dans le budget qui vous est présenté dans ce bulletin les premières concrétisations de cette volonté.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement.

Jean Delaugerre - Florence Jouve



« Nous nous employons à rétablir une trésorerie saine et nous préparons un plan d'investissement pour soutenir nos projets ».

Personnel municipal

Dans cette publication, nous avons décidé de mettre en avant, les agents d'entretien de Mur-sur-Allier.



Merci à Marie Lourdes PARIS et Fabienne BLANCHER pour cette photographie pleine de joie et d'humour

Déjà essentiel avant la pandémie de la Covid, dans les écoles et dans les locaux de la commune, cette équipe occupe une place prépondérante dans notre structure.

Les agents communaux en charge de l'hygiène et de l'entretien des locaux sont au nombre de cinq. Ils s'occupent du nettoyage et de la désinfection des locaux de la mairie, des écoles, des centres de loisirs et des salles communales. Avec la crise sanitaire, l'hygiène et la désinfection des locaux recevant du public sont devenues des enjeux primordiaux pour la commune et la sécurité de ses habitants, notamment les enfants.

Cette équipe a démontré qu'elle pouvait s'adapter, quotidiennement, aux nouveaux et très exigeants impératifs d'hygiène et aux différents protocoles établis par l'Education Nationale, en faisant preuve de professionnalisme et de responsabilité.

Hommage à M. Jean Dalbignat

Monsieur DALBIGNAT était bien connu des habitants du village de Dallet. Avec sa femme, native d'ici, ils ont vécu plus de 50 ans dans ce village vigneron. Retraité, Jean était devenu en 2009 l'administrateur et le rédacteur du blog « *L'Air de Dallet* », surnommé « *La Gazette* ». Il venait aux animations du village sur son scooter, par tous les temps, l'appareil photo en bandoulière avec le carnet et le stylo dans la poche pour préparer ses publications. Discrètement, il immortalisait ces moments de vie qui font l'histoire de Dallet. Il a su, avec l'aide d'anciens Dalletous, raconter « *Dallet Autrefois* ». Aujourd'hui, ces nombreux reportages plaisent énormément aux nouveaux habitants et leur permettent de connaître l'histoire de ce village auvergnat qu'il aimait tout particulièrement. Il n'a cessé d'en faire sa promotion en mettant en valeur sa situation entre l'Allier et le Puy-de-Mur, son patrimoine riche de ses caves vigneronnes, des vestiges d'anciens remparts avec ces deux tours, sans oublier son pont vert.

Il a aussi été le porte-parole des concitoyens en relayant leurs observations. Il s'était toujours battu pour la cause du handicap, lui-même concerné par sa maladie qui progressivement avait altéré son autonomie.

Nous retiendrons de lui ses propres mots : « *décideurs, avez-vous un cœur ? Élus de toutes les assemblées, que faut-il faire pour retenir votre attention : un défilé, une manif, une révolution ? Le monde du handicap n'en a pas les moyens. Votre cœur citoyen, lui, peut faire bouger les choses. Soyez dans votre assemblée le défenseur de notre aspiration à plus d'accessibilité sociétale.* »

« *Que c'est beau la vie... oui c'est fantastique... mais dans la dignité.* »



Compte administratif 2020

Section de fonctionnement

Elle enregistre la totalité des charges et des produits inhérentes à la vie de notre commune au quotidien. L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour l'ensemble de la population avec dans chaque pays son lot de décès, de maladie et de contraintes collectives et individuelles. Notre commune a bien évidemment été fortement impactée par cette situation et a dû adapter, au quotidien, ses modes de fonctionnement. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale en milieu d'année (Elections reportées de 3 mois) a rendu les choses encore plus difficiles. La pandémie et ses consignes en matière sanitaire, notamment dans les écoles, une année à moitié écoulée, l'absence totale de transmission au niveau des dossiers communaux et la découverte d'une trésorerie exsangue ont fortement perturbé le fonctionnement de la commune qui est toujours en phase d'adaptation et de réorganisation suite à la fusion des deux communes de Dallet et Mezel au 1^{er} janvier 2019. Néanmoins, en dépit d'un

niveau de trésorerie préoccupant, la situation financière reste satisfaisante avec un endettement modéré et une capacité d'autofinancement correcte. Ceci permet d'envisager l'avenir avec confiance et de prévoir des investissements conséquents permettant d'améliorer le quotidien de l'ensemble des habitants de la commune. Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et sont totalement conformes au budget 2020 malgré l'impact des mesures sanitaires sur les charges de personnel et les coûts d'entretien, principalement dans nos écoles. Les recettes de fonctionnement sont en léger retrait principalement du fait de la fermeture des écoles et de la baisse des recettes associées de 100 000,00€ environ. Il est à noter que malgré la crise internationale et nationale, les dotations de l'ensemble des financeurs des collectivités territoriales sont restées aux niveaux attendus. En tenant compte des résultats de l'exercice précédent, le résultat de fonctionnement affiche un excédent de 744 614€.

Section d'investissement

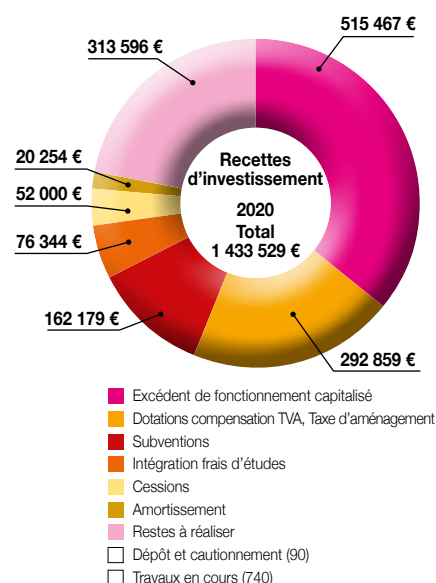
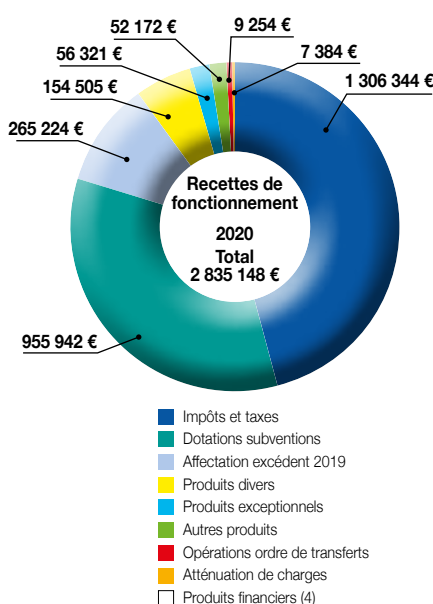
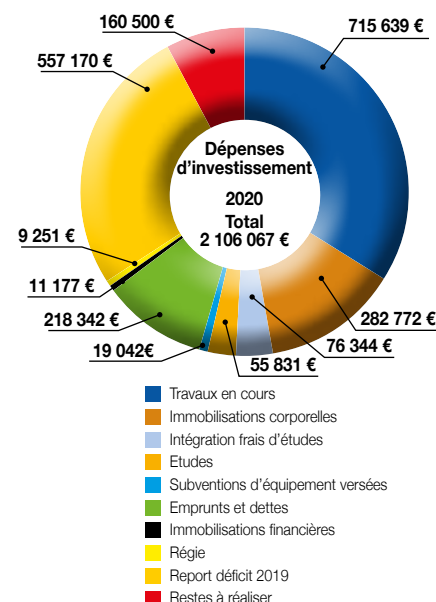
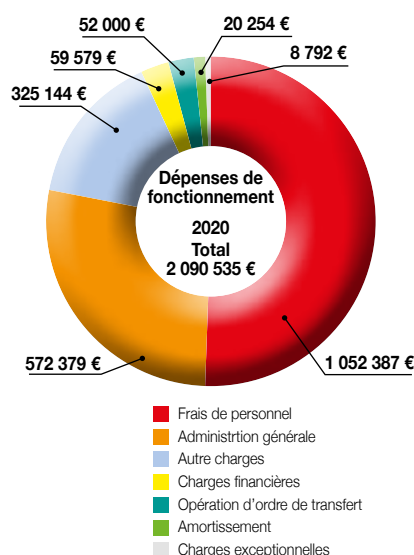
La réalisation des investissements prévus a été fortement marquée par plusieurs facteurs concomitants :

- La mise en place tardive de la nouvelle équipe municipale
 - La nécessaire remise à plat des projets d'investissement et la redéfinition des priorités et des capacités de réalisation et notamment la faisabilité dudit « projet structurant » à plus de 5 millions d'Euros
 - La situation de la trésorerie communale également impactée par les retards de versements des subventions d'investissement
 - L'impact de la pandémie sur le fonctionnement de nos partenaires (Entreprises, administrations)
- Des travaux importants ont cependant été réalisés pour un montant total de 1,3 millions d'Euros

La capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement, la perception (Encaissement ou notification) des subventions correspondantes aux investissements réalisés, la compensation de la TVA ainsi que la perception de la Taxe d'Aménagement ont participé au financement des investissements sans accroissement de la dette de la commune (pas de recours à l'emprunt).

Opérations principales réalisées :

Opérations	CA 2020
Rue du Cognet	269 157
Requalification Salle Polyvalente	209 795
Hameau de la Gondole	115 395
Chemin Entre les Vignes	72 925
Travaux Chemin des Glises	54 554
Allée des Acacias & OEillets	38 466
Ecole élémentaire	34 011
Projet structurant (étude complexe sportif)	32 077
Préau école élémentaire	21 786
Chemin de la Gondole	15 623
Trottoirs Dallet	13 203
Valorisation Val d'Allier	12 550
Potelets Jean Fourcade & sentier du Parc	12 109
Chemin du Replot	10 680
Etude amnt. Cour d'Inféra	3 600
Etude amnt Place Porte Béranger	2 640
Travaux de voirie Dallet & Mezel	2 604
Rénovation MTL	1 200
TOTAL	922 375



Budget Primitif 2021

Le budget Primitif voté par le Conseil Municipal, est le budget initial élaboré pour l'ensemble de l'année en cours. Il peut faire l'objet de modifications et d'amendements sous la forme d'un budget supplémentaire et/ou de décisions modificatives en cours d'exercice.

Le budget 2021 de notre commune se veut à la fois prudent et ambitieux.

Prudent au niveau de la prévision des dépenses et des recettes de fonctionnement du fait de la situation actuelle :

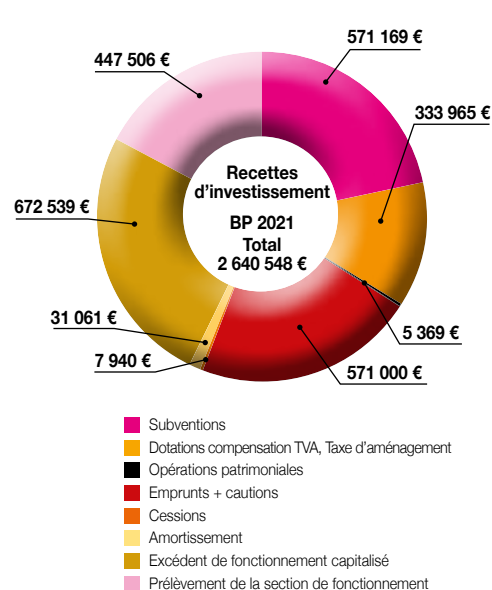
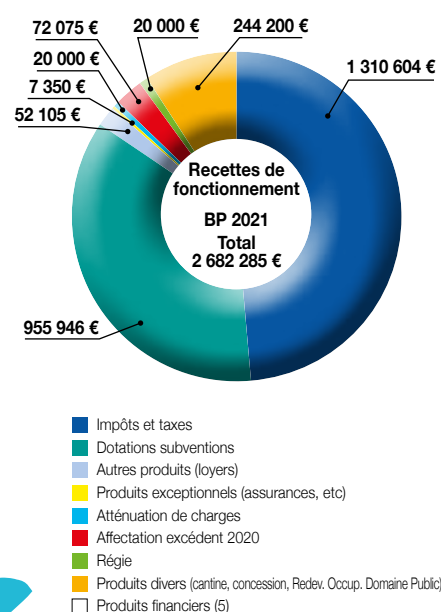
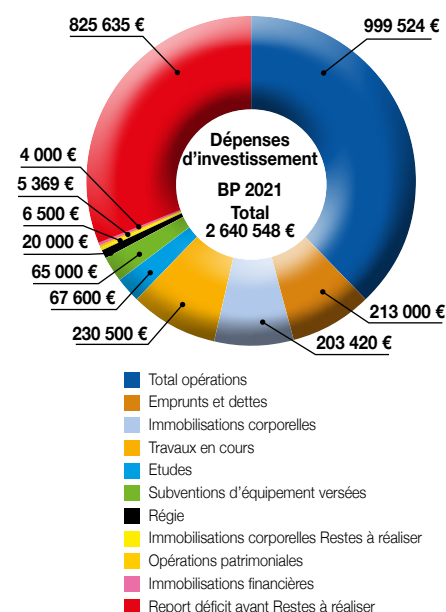
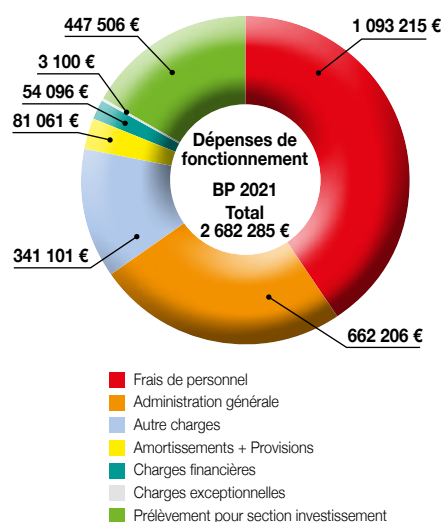
- Des charges supplémentaires liées à la pandémie et au respect strict des règles sanitaires :
 - Charges de personnel pour l'encadrement des enfants notamment au niveau des cantines scolaires : augmentation des plages horaires et du nombre de salles de prises de repas, surveillance de l'application des règles d'hygiène, ...
 - Désinfection systématique des salles, du matériel
 - De ce fait, certaines charges ont été budgétées dans la fourchette haute de la prévision
 - Des recettes prévues à un niveau relativement constant mais non confirmées par nos administrations de tutelle.
- Ambitieux car maintenant un niveau d'investissement conséquent.
- Le montant total des investissements s'élève à 1,4 million d'Euros, les principales opérations sont les suivantes :

Opérations	BP 2021
Loge de Bellevue (acquisition - réhabilitation)	249 577
Hameau de la Gondole	223 100
Requalification Salle Polyvalente	156 247
Chemin de Mur 1 ^{ère} tranche	124 000
Travaux de voirie	
La Fontaine Saint Pierre + chemin du Grelet	110 000
Chemin de Courvache	60 000
Ecole Dallet (diagnostic)	36 000
Eglise Mezel	15 000
Valorisation Val d'Allier	15 000
Ecole élémentaire	5 000
Aménagement Place Porte Béranger (étude)	5 000
Chemin de la Gondole	600
TOTAL	999 524

L'équipe municipale a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder à une augmentation des impôts locaux qui resteront au niveau de 2020.

Les dotations n'étant pas confirmées par l'administration, le recours à l'emprunt est prévu à hauteur de 570 000 Euros permettant ainsi de financer nos investissements.

Le niveau d'endettement de la commune restera raisonnable et n'hypothéquera pas notre capacité d'investissement dans les années futures.



Aménagement du territoire

La réorientation prudente du programme d'investissements 2020 permet d'aborder le budget primitif 2021 de façon plus sereine. En ce début de printemps, l'équipe municipale a convergé vers un programme d'investissements réaliste. Certains projets sont conséquents et se dérouleront en plusieurs phases et s'ils sont souvent liés à un élargissement de nos équipements, ils ne doivent pas résumer à eux seuls notre action. L'action municipale ne se mesure pas seulement à l'établissement de projets structurants.



En tant que première mandature élue dans le cadre de Mur-sur-Allier, nous construisons un projet fédérateur pour cette nouvelle commune et unitaire pour les deux communes historiques de Dallet et Mezel. Ce développement s'appuie sur l'élaboration d'un Schéma Directeur (les études sont en cours) qui doit nous permettre de :

- Construire une identité commune tout en préservant les histoires propres à chaque bourg
- Relier les deux bourgs via les nouveaux types de mobilité

- Construire une démarche globale de valorisation de la commune entre Allier et Puy de Mur
- Effacer les différences de traitement entre les bourgs

Les objectifs de ce Schéma Directeur sont multiples afin de faire face à la pression démographique issue de la proximité de la métropole. Mur-sur-Allier compte près de 3 500 habitants, ce qui nous confère la seconde place en termes de population au sein de Billom Communauté.

Il est nécessaire d'établir une qualification commune du cadre de vie de nos bourgs qui ont connu un développement urbain continu et conséquent depuis 40 ans. Le lien entre les centres et les quartiers d'habitat diffus doit se consolider afin de ne pas renvoyer l'image potentielle d'un village dortoir. De même, la qualité des espaces et des équipements publics ainsi que leur mutualisation doivent permettre à notre commune de faire face durablement aux évolutions démographiques.

graphiques. Le développement des commerces de nos bourgs doit également être intégré dans cette étude (mode de consommation et offre de service).

Le partage et la sécurisation de l'espace entre trafic routier, piétons, riverains, stationnements, visiteurs (nouvellement drainés par l'attrait d'une voie verte particulièrement agréable sur notre secteur) est un défi important à relever. Les cheminements entre les bourgs et l'attrait de nos monuments naturels et historiques, l'Allier et le Puy de Mur, doivent être mis en valeur.

Porté par un tourisme remis en question par la crise actuelle, sachons profiter de la Voie Verte !

La complexité de ces enjeux et la volatilité des solutions à proposer nécessitent d'être accompagnées dans nos réflexions afin de définir une approche cohérente entre nos grands projets et les éléments de vie quotidienne.

Le Schéma Directeur couvre notamment à l'échelle de la commune, la qualité de vie des habitants, l'accueil des nouveaux habitants (incluant les dynamiques foncières et l'analyse de la vacance immobilière), les qualités paysagères et architecturales, la valorisation des entrées de bourg et l'offre de stationnement.

Il devra également intégrer les principaux projets à venir : conciergerie, quai des bords d'Allier, local technique commun, centre de loisirs commun & pépinière sportive, requalification de l'école du bourg de Dallet, requalification de la D1. Le graphique ci-dessous présente le planning prévisionnel de ces projets qui seront cadencés par les propositions d'aménagement du Schéma Directeur et des lots de voirie identifiés.

Les principaux projets seront détaillés au fil des Mags, et ce planning pourra être amené à être modifié/complété pour tenir compte des résultats de l'étude du Schéma Directeur.

Cette étude, lancée sous le pilotage du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement bénéficie de l'aide financière du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Elle nous permet de consolider notre vision à 5 ans (et plus) afin d'intégrer nos investissements dans un programme pluriannuel de travaux, en lien avec les besoins de notre commune.

CAUE (<https://www.fncaue.com>)

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Le CAUE est créé à l'initiative des responsables locaux et présidé par un élu local. C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.



Travaux 2021

Salle Polyvalente

SECTEUR
DALLET

Après la réorientation de destination en 2020 et la signature des avenants nécessaires à la reprise des travaux, les artisans sont revenus sur le chantier de la salle polyvalente. La remise à neuf de la cuisine et des sanitaires est en cours. Les gaines de ventilation du système de chauffage réversible sont en place et le plafond se pare d'une nouvelle teinte. La peinture sera prochainement appliquée sur le reste des murs avant la pose du sol, l'habillage de la cuisine et des éléments scéniques. La réception des travaux est prévue début mai pour une réouverture dans les semaines suivantes.

Ecole

Des travaux sont nécessaires dans l'école du bourg de Dallet. Un diagnostic global aura donc lieu au cours de l'année afin de nous fournir un état des lieux complet sur la structure, les fondations, la toiture et les canalisations. Cette étude nous permettra de définir le projet de requalification le plus adapté à ce bâtiment afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles, avec une approche écologique et biosourcée.

Conciergerie

L'étude de requalification du pavillon de Bellevue en site d'hébergement de la conciergerie de Mur-sur-Allier est en cours. Les demandes de subvention ont été faites et les travaux seront lancés en 2021.

Stationnement

Les études de modification de la place de l'ancienne mairie du bourg de Mezel font état d'un gain de 6 places de stationnement tout en préservant un espace vert conséquent. La mise en œuvre se fera en 2021 avec une répartition entre travaux en régie et sous-traitance.

SECTEUR
MEZEL

Quai des bords d'Allier

Auparavant, l'Allier longeait le bourg de Dallet. Un bac permettait de traverser la rivière. Notre projet s'inspire de ce passé afin de recréer l'impression de quai avec des parements en pierres, en esplanade légère au-dessus du parc existant. Des rampes d'accès entre les quais et le parc permettront de retrouver les mises à l'eau d'antan. Inspirés du succès de la Voie Verte et se présentant comme une des portes d'entrée de notre village, les quais de bord d'Allier prendront un peu plus d'emprise sur le parc afin d'organiser une promenade avec des espaces verts camouflant des places de stationnement en épis. Une place centrale servira de parking ou d'espace de manifestations suivant les besoins.

Le stationnement important, environ 80 places vers le centre bourg et 40 aux entrées coté pont Vert et pont en béton, sera pensé suivant une approche écologique limitant la perméabilisation des sols.

Au-delà du quai, nous aménagerons des espaces de jeux pour enfants type jeux en bois et accrobranche.



SIAREC

Au cours de la réunion du SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand) du 18 février 2021, il a été voté un avenant à l'accord-cadre entre le SIAREC et la SEMERAP pour compléter et actualiser les tarifs des interventions de la SEMERAP.

Il est prévu pour 2021 :

- l'extension des réseaux chemin de la Gondole à Mezel (15000€) en collaboration avec l'OPHIS pour un projet d'aménagement de 90 lots.
- le raccordement aux eaux usées des entreprises existantes (30 000 €) à la ZAC des Littes – chemin de Machal à Dallet.

Le SIAREC souhaite désigner un prestataire et entreprendre une campagne de contrôles des installations à Mur-sur-Allier.

Nom des élus siégeant au SIAREC :

Martine VAQUIER,
Xavier MAUME

Carrière du Puy de Mur

Régulièrement, les caméras de surveillance enregistrent le passage de marcheurs, de vététistes ainsi que de familles avec poussettes et enfants s'amusant autour des engins de chantier.

Ce site est privé et dangereux.

Par respect du droit et pour votre protection, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de se promener sur la carrière du Puy de Mur.

Merci de respecter ce lieu.

Urbanisme et voirie

Lotissement de la Gondole [Mezel]

Les travaux de la résidence des seniors attenants aux ha-maux de la Gondole vont arriver à terme. L'agencement des logements a été choisi. L'aménagement du lotissement de la Gondole se poursuit aussi en respectant le calendrier et les coûts définis.



Les discussions avec l'Ophis ont permis de réduire l'emprise des terrains du lotissement sur le chemin du Chardon afin de permettre une zone de croisement avec les engins agricoles et de modifier les flux de circulation dans la zone si nécessaire.

La requalification du chemin de la Gondole est en cours. La proposition du cabinet Bisio permet de faciliter les déplacements des riverains sans rogner les stationnements et surtout en limitant la vitesse de circulation afin de garantir le confort de tous.

Circulation & vitesse

La vitesse de circulation sur notre commune est aussi au centre de nos préoccupations. Nous observons régulièrement des comportements inadaptés pour une conduite en milieu urbain dense. Nous avons initié des travaux pour limiter de façon plus efficace la vitesse dans les zones décrites ci-après. D'autres zones seront aménagées par la suite.

Rue Célestin Tourres, des passages surélevés vont remplacer les coussins berlinois qui ont été déposés pour raison de sécurité (vieillesse et endommagement des fixations). Une zone de rétrécissement sera mise en place pour créer un couloir de courtoisie permettant de limiter la vitesse à l'entrée du bourg historique de Mezel.

Une signalétique spécifique au sol ainsi qu'un radar pédagogique seront mis en place, rue de la Porte du Vent, dans le bourg de Dallet.

Enfin, le rond-point, rue Sainte Cécile, sera modifié afin de « casser » la vitesse de passage des utilisateurs de la D1 en provenance de Pérignat-ès-Allier.

Ce dispositif sera complété par un passage surélevé, avenue de Compains, au niveau de la pharmacie. Une barrière le long du trottoir sera également mise en place afin de sécuriser la descente venant du chemin des Clos.

Voirie

Notre commune dispose de près de 57 km de voirie. Environ 20 km doivent être rénovés tous les 10 ans, il est donc nécessaire de refaire environ 2 à 3 km de route chaque année.

Le haut du chemin de Courvache [Dallet] a subi de graves dommages notamment dus aux passages trop fréquents de poids lourds. Une canalisation d'eau de pluie a cédé et a contribué à l'affaissement du talus soutenant la route. Les travaux de réparations de cette canalisation ont été effectués au mois de mars 2021. Les travaux de renforcement de cette chaussée et le renouvellement du revêtement seront effectués cette année.

Le chemin de Mur [Mezel] sera divisé en plusieurs tranches de travaux. L'état actuel de cette voirie (en partant du centre bourg) nécessite de réaliser la première tranche de rénovation cette année.

Enfin, la pose d'un enrobé et d'acotements adaptés est prévue cette année sur le chemin de la Fontaine Saint Pierre en même temps que l'enfouissement des réseaux aériens.

Nouveau portail de l'école

Les études de modification de la place de l'ancienne mairie du bourg de Mezel font état d'un gain de 6 places de stationnement tout en préservant un espace vert conséquent. La mise en œuvre se fera en 2021 avec une répartition entre travaux en régie et sous-traitance.

Nouveau tracteur

Un tracteur neuf a été acquis récemment par la commune. Il permettra aux employés municipaux de travailler en sécurité et dans de meilleures conditions.

Digue de l'étang des Plançons

Remise en état et renforcement de la digue de l'étang des Plançons qui avait été endommagée suite à la crue de 2020.



Inscriptions aux écoles de Mur-sur-Allier

DALLET

Les inscriptions à l'école primaire (PS au CM2) ont commencé en mars. Merci de vous inscrire en mairie puis de prendre rendez-vous, par mail 0631748H@ac-clermont.fr ou par téléphone 04 73 83 28 84, avec la directrice.

Les élèves déjà inscrits à l'école primaire n'ont pas besoin de venir s'inscrire.

Lors de l'inscription, merci de vous munir :

- d'un justificatif de domicile,
- d'un certificat de radiation de l'ancienne école (pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école),
- du livret de famille,
- du carnet de santé,
- de la fiche de renseignements donnée en mairie.

MEZEL

Maternelle

Les inscriptions de l'école maternelle se dérouleront aux mois d'avril et de mai. L'équipe pédagogique sera très heureuse d'accueillir votre enfant ayant l'âge d'être scolarisé, né en 2018 (qui aura 3 ans durant son année de Petite Section).

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 vont se dérouler ainsi :

Dans un premier temps, nous vous demandons de contacter la mairie de Mur-sur-Allier, puis par la suite, une fois le dossier rempli, écrire à l'école maternelle par mail : ecole-mat.mezel.63@ac-clermont.fr afin d'entrer en relation avec Mme Guimoneau (directrice de l'école).

Nous fixerons ensemble une date de rendez-vous téléphonique ou présentiel suivant l'évolution de la crise sanitaire.

A très bientôt au sein de notre école.

L'équipe enseignante et les ATSEM de Mezel.

Primaire

INSCRIPTIONS
POUR LES ENFANTS QUI NE VIENNENT PAS DE LA G.E. DE MEZEL

se munir de :

- livret de famille
- carnet de santé
- certificat de radiation de l'école précédente
- certificat de pré-inscription en maternelle
- les documents du dossier scolaire (éventuellement)
- la fiche de renseignements remplie

Jeudi 6, 20 & 27 mai
8h-11h45 13h-16h30
(prévoir à réserver sur le site de l'école)

Je vous invite personnellement à la lecture du règlement de l'école dont vous devez signer avoir pris connaissance. Vous pouvez le lire ainsi que d'autres renseignements sur le site de l'école : <https://clermont63.ac-clermont.fr/0630534a/>

Le directeur S. Anonyme

Ce système sera sécurisé, l'accès au portail se fera par un identifiant et un mot de passe personnels. Ce nouveau dispositif permettra aux familles comme aux agents municipaux un gain de temps et plus de souplesse.

À partir du mois de juin 2021, les familles devront créer leur espace personnel en ligne et un système d'accompagnement sera mis en place afin de les aider dans cette démarche. .

Projet « de la cour à l'Allier »

Les enfants de l'école maternelle de Mezel sont fiers de vous présenter leur futur projet : « de la cour à l'Allier ».

Ce projet annuel est porté par une volonté de continuer à enrichir la connaissance de la biodiversité des alentours de leur école et de lier ces apprentissages à la découverte d'un projet artistique : la réalisation d'une fresque extérieure.

L'intervention de la plasticienne Elza LACOTTE les guide depuis le mois de décembre, à travers de multiples rencontres, pour constituer progressivement une culture artistique de référence et enrichir le lexique et les connaissances de la nature environnante.

Nous avons hâte de présenter notre future œuvre d'art ! Surveillez les murs ! (voir article Fresque ci-dessous)



Fresque

Les enfants de l'école maternelle ont réalisé, à partir d'un projet autour de l'activité artistique et de la nature, une belle fresque. Sous les conseils d'Elza LACOTTE, artiste plasticienne, intervenante cautionnée par l'Éducation Nationale, les enfants ont été amenés à exprimer leurs intentions, à dessiner, à utiliser des pochoirs, à reproduire les dessins à plus grande échelle, à peindre sur une surface inhabituelle : le mur de la cour. Cette fresque embellit désormais l'école, pour ce projet la municipalité a accordé une subvention exceptionnelle de 415 €.

Un grand bravo à la Directrice et son équipe pour l'initiative. Félicitations aux enfants et à l'artiste pour le résultat.



eTicket

Réservations et paiements des services extra et périscolaires

La garderie, la cantine et le centre de loisirs sont des services extra et périscolaires que la commune de Mur-sur-Allier propose aux familles.

Dans une démarche de modernisation,

dès la rentrée 2021, un nouveau service dédié à l'inscription et à la facturation de ces services sera mis en place. Cet outil numérique simple et accessible depuis un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone permettra à chaque famille d'accéder à son « portail en ligne » pour réserver, communiquer, être en lien avec les informations du service, et facilitera les règlements, avec une vision plus détaillée.

Présentation des directrices cantines et de leurs équipes du périscolaire de Mur-sur-Allier

Chaque jour, et depuis plus de vingt ans, elles sont présentes et aux petits soins pour nos enfants, Marie-France MONTEIRO et Nathalie COURTAY répondent à nos questions afin que chacun de nous puisse mieux connaître leur parcours, et leur engagement auprès des enfants.



Marie-France MONTEIRO (directrice cantine et service périscolaire territoire de Dallet).

- Pouvez-vous nous raconter votre parcours, depuis combien d'années travaillez-vous dans l'école ?

En mars 1998, j'intègre la Fonction publique territoriale pour animer et gérer les temps périscolaires.

Très rapidement, l'encadrement des agents et la gestion du service me sont confiés. J'ai obtenu mon BAFA en 1997. Je complète ma formation en obtenant le CAP Petite Enfance (en candidat libre) en 1998. Pour légitimer mon titre de responsable et renforcer mon aptitude à exercer mes fonctions de direction j'obtiens le Brevet d'Aptitude Aux Fonctions de Directeur (BAFD). J'ai des responsabilités administratives et financières (régies : vente de tickets, factures...)

Lors de la prise de compétences par la commune des activités extra-scolaires (mercredi et vacances), je partage la direction de l'accueil de loisirs. Depuis quelques temps, j'assure uniquement la direction de l'accueil périscolaire.

Pendant plusieurs années il m'était demandé de confectionner les repas en parallèle de mes fonctions de direction et d'animation. Dans le cadre de cette fonction, j'élaborais les menus, je gérais les commandes et les stocks. Je recevais les fournisseurs et contrôlais la réception des marchandises. Au quotidien, je suis responsable de l'accueil périscolaire (pause méridienne et animation des accueils matin et soir). Je mène des projets d'animation et je participe aux activités, J'ai également en charge la partie administrative.

J'exerce ce métier depuis 23 ans dans la même collectivité et la même école.

- Que se passe-t-il à la garderie du matin et du soir pour les enfants ? Est-ce qu'un planning d'activités est mis en place ? Racontez-nous votre journée.

L'arrivée des enfants est échelonnée. Ce moment d'accueil permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains. Les enfants sont libres du choix de leur activité. Ils ont à disposition des jeux, des livres, des coloriages individuels et fresques, perles à repasser, un coin cuisine, un babyfoot... Ils peuvent jouer seuls, avec leurs camarades, avec nous (animatrices). Ils peuvent venir participer à une animation proposée, rien n'est imposé. L'accueil du soir après le goûter, des activités sont proposées et comme le matin les enfants ont libre choix. En fonction du temps, nous allons dehors. Souvent ce sont des jeux de ballon mais

aussi billes, cordes à sauter, jeux extérieurs, etc. Nous proposons des activités manuelles régulièrement sur l'accueil du soir (les enfants sont présents plus longtemps) même si les départs sont aussi échelonnés.

Des activités à thèmes sont proposées, Noël, Pâques, fêtes des pères et mères ou d'autres thèmes. Celles-ci peuvent être étalées sur plusieurs jours. Je propose l'activité aux enfants qui veulent bien participer, je veux leur permettre de choisir et de venir à tout moment s'intégrer au groupe s'ils le désirent.

Par exemple en ce moment pour Pâques, nous avons fabriqué avec les enfants des petits paniers qui ont eu beaucoup de succès.



Pour Pâques, nous organisons pour la première fois un concours de dessin sur le thème de Pâques.

Pendant la pause méridienne, chaque enfant par section a fait un dessin. Un dessin par classe sera gagnant, le vote se fera avec les enfants. Chacun aura des chocolats et les vainqueurs auront un chocolat supplémentaire. Tous les enfants seront récompensés.



Nous n'avons pas vraiment un planning. C'est à l'inspiration, à la demande des enfants, au rythme des saisons mais une

animation est très souvent proposée. Les enfants aiment rapporter leur création à la maison. Nous devons être créatifs, imaginatifs en fonction du matériel à disposition.

- Quels types de goûters sont proposés aux enfants et à quelle heure ?

Je propose : Du pain de nos boulangeries avec du chocolat, pain beurre, pain beurre cacao, pain confiture, pain miel.

Des fruits, de la compote avec des gâteaux. Quelques fois, il reste du fromage du repas de midi et nous le servons au goûter

Le goûter est à 16h15, heure de sortie de tous les enfants

- Actuellement vous devez vous adapter au protocole sanitaire, ce qui a généré des changements pour les services à la cantine, mais aussi beaucoup de contraintes tant au niveau du personnel que pour les enfants, qui déjeunent en un temps plus réduit. Comment vous et les enfants vivez cette situation ?

Il a fallu une réorganisation, le temps est court avec 2 services et les groupes ne sont pas équilibrés par rapport aux horaires décalés des classes. Les groupes qui passent au 2^e service ont faim (certains sont présents depuis 7h15), le groupe du 1^{er} service a un temps de récréation assez long avant de rentrer en classe. Il a fallu rajouter des tables pour pouvoir installer les enfants 4 par table. Mais en fonction des effectifs par classe ce n'est pas toujours facile. Le personnel court un peu partout, le service se fait par assiette, nous devons débarrasser, laver des tables et remettre des couverts pour le 2^e service en un temps record ! Les enfants et nous toutes, nous nous adaptons, nous n'avons pas le choix. Vivement que l'on revienne à un service normal tout de même.

- Est-ce que les menus proposés sont appréciés par les enfants ? Avez-vous remarqué un changement depuis le début d'année concernant les déchets alimentaires ?

Cela dépend des jours, le menu complet n'est pas toujours apprécié mais il y a au moins un plat ou un dessert qui va plaire. Les repas se sont améliorés depuis quelques temps. Les menus végétariens n'ont pas un grand succès. Quelques plats reviennent très régulièrement. Au niveau des déchets, peut-être légèrement moins qu'en début d'année mais nous avons encore une quantité assez importante.



Voici au complet l'équipe du personnel pour le périscolaire, l'extrascolaire et le scolaire du territoire de Dallet. Un grand merci à elles et BRAVO !
De gauche à droite : Agnès Dumas, Anita Ruiz, Marion Dartus, Corinne Maître, Isabelle Del Geloso et Marisa Costa.

- Nathalie, pouvez-vous nous raconter votre parcours, depuis combien d'années travaillez-vous dans l'école de Mezel ?

Je m'appelle Nathalie COURTY, j'ai 52 ans et je travaille actuellement à Mezel Commune de Mur-sur-Allier depuis 1989. J'ai obtenu mon Brevet d'Etat Professionnel (B.E.P.) Sanitaire et Social en 1989. Durant ce BEP j'ai fait plusieurs stages avec différents publics :

- Maison de retraite, écoles maternelles, crèches et hôpitaux.

Je me suis rendue compte que c'était avec le public enfant que je souhaitais développer mon activité professionnelle. Le diplôme en mains, j'ai postulé à la mairie de Mezel et j'ai signé un Contrat de Travaux d'Utilité Collective (TUC) puis un Contrat d'Emploi de Solidarité (CES) en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (Atsem). Ce contrat a été renouvelé pendant 4 ans. Il a été entrecoupé par la naissance de mon premier enfant. En 1994, je signe un Contrat d'Emploi Consolidé (CEC) en qualité d'agent technique pour travailler dans les divers services de l'enfance de la commune :



- Service cantine, surveillance et ménage des écoles.

Durant 5 années j'ai animé et encadré des groupes d'enfants de 3 ans à 11 ans. Riche de ces expériences, j'ai demandé à la commune le financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A) que j'ai validé en 1999. Suite à ce diplôme, j'ai pu mettre en place de nouvelles activités et professionnaliser ces temps d'animation périscolaire. La commune s'est agrandie et la demande des habitants a évolué. Le conseil municipal a ouvert un temps d'accueil pour le public de maternelles et élémentaires, matin et soir et m'a nommé animatrice permanente de ces temps d'accueil. En reconnaissance de mes compétences, les élus m'ont titularisée et ont financé en 2009, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D) pour faire évoluer mes fonctions et mes responsabilités au sein du pôle enfance. Ainsi la commune répondait aux nouvelles réglementations qui stipulaient la présence d'une directrice dans un accueil périscolaire. Grâce à ce diplôme, dans le cadre de la mutualisation des services enfance et jeunesse des communautés de communes, j'ai été nommée directrice de l'accueil de loisirs extra-scolaire de Mezel de la communauté de commune de Mur-ès-Allier qui regroupait les communes de Pérignat-ès-Allier, Chauriat et Saint Bonnet. La population de Mezel ayant doublée en 10 ans, en 2012, le besoin d'ouvrir un accueil de loisirs est devenu primordial. J'ai donc décidé d'accepter la demande de la mairie et de créer avec eux un accueil de loisirs sur la commune. Le but étant de répondre aux besoins de la population

ENFANCE & JEUNESSE

et d'élargir mes compétences afin d'évoluer professionnellement. Depuis son ouverture, le nombre d'enfant inscrit ne cesse d'évoluer. Mes missions en tant que directrice ont elles aussi évolué à travers la réglementation, les lois, le public. Depuis trente et un ans que je travaille dans la Commune j'ai grandi avec elle, tant dans ma carrière professionnelle que dans ma vie personnelle. J'ai pris confiance en moi, je suis plus à l'écoute des familles et des animateurs et j'ai acquis de nombreuses compétences.

- Que se passe-t-il à la garderie du matin et du soir pour les enfants ? Font-ils des jeux ? Est-ce qu'un planning d'activités est mis en place ? Racontez-nous votre journée.

De 7h30 à 8h30 les enfants ont besoin de calme pour s'éveiller :

- L'enfant sort du sommeil et il est important de le laisser se réveiller à son rythme. Il lui faut mettre à sa disposition du matériel pédagogique simple lui permettant de jouer, de lire, de dessiner, de pouvoir s'isoler, se reposer ou participer à l'activité proposée s'il le souhaite.

- Les animateurs font participer les enfants dans le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie et surtout les impliquer dans les tâches de la vie collective.

Pause méridienne de 11h30 à 13h30 :

- Avant le repas : passage aux toilettes et lavage de mains.

- Pendant le repas : favoriser l'autonomie de l'enfant : apprentissage : se servir seul à la cantine, manger proprement, utiliser son couteau, ramasser son assiette, initiation au goût (manger de tout et goûter à tout), partager avec tout le monde, leur apprendre et les aider mais ne pas faire à leur place.

- Après le repas : passage aux toilettes, lavage de mains, lavage de dents pour les enfants qui le souhaitent ou qui en ont besoin.

- Animations durant cette pause méridienne : des activités sportives, jeux collectifs, jeux calmes ou activités libres sont mis en place par les animateurs selon les âges des enfants et leurs envies.

De 16h30 à 18h45 : - Un goûter est servi aux enfants dès leur arrivée.

- Animations : tous les soirs, différentes activités sont proposées aux enfants comme jeux avec ou sans ballon, jeux de sociétés, activités manuelles et jeux libres en attendant l'arrivée de leurs parents. Après une journée de travail, les parents retrouvent leurs enfants. C'est un temps d'échanges entre les familles et les animateurs pour discuter de la journée.

- Quels types de goûters sont proposés aux enfants et à quelle heure ?

Lundi : Biscuits chocos- fruits

Mardi : compote -madeleines

Mercredi : gâteaux- fruits

Jeudi : pain chocolat et jus d'orange

Vendredi : petit écolier-yaourt

- Actuellement vous devez vous adapter au protocole sanitaire, ce qui a généré des changements pour les services à la cantine, mais aussi beaucoup de contraintes tant au niveau du personnel que pour les enfants, qui déjeunent en un temps plus réduit. Comment vous et les enfants vivez cette situation ?

La mise en route du protocole a été un peu compliquée et stressante pour l'ensemble du personnel et pour les enfants aussi, mais maintenant, nous avons pris nos marques et le service cantine fonctionne normalement. Les enfants et le personnel se sont tous bien adaptés à ces nouveaux changements.

- Est-ce que les menus proposés sont appréciés par les enfants ? Avez-vous remarqué un changement depuis le début d'année concernant les déchets alimentaires ?

Les menus sont appréciés en général par les enfants, donc nous avons beaucoup moins de déchets.

Merci à elles et un grand bravo, elles ont su s'adapter face à la crise sanitaire, relèvent tous les défis pour le bien-être des enfants, tout comme Sandrine Dedours, Myriam Madile et Aurore Dominguez, les ATSEMS de l'école de Mezel.



De gauche à droite : Elodie Couturier-Nathalie Courty-Justine Colombier et Magalie Perrin.

Rencontre USEP

Le lundi 1^{er} mars, les élèves de CE2-CM1 de M.VAUCANSON et les élèves de CP-CE1 de Mme GAGNAIRE, ont participé à une e-rencontre USEP, comprenant 3 défis :

- Un défi sportif : les élèves de CP devaient courir pendant 12 mn sur 1000 m, les CE pendant 14 mn sur 1200 m et les CM pendant 16 mn sur 1400 m. Tous les élèves étaient contents de participer à cette course.
- Un défi associatif : les points remportés pendant la course sont transformés en grammes de denrées alimentaires au profit des « Restos du Cœur ». Les élèves de l'école doivent collecter 38.5 kg.
- Un défi solidaire : les enfants doivent envoyer des cartes postales, des dessins... aux personnes âgées en EPHAD.



Valtom

(Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés)

Dans le cadre du dispositif école témoin du Valtom les enfants du centre de loisirs et de 2 classes de l'école de Dallet ont pu bénéficier des interventions d'une animatrice environnement du CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement)

Ainsi les élèves de l'école de Dallet ont été sensibilisés au tri des déchets et au développement durable. Ils ont entre autres fabriqué du papier et des instruments de musique recyclés, découvert le cycle des déchets et l'importance du recyclage pour la protection de l'environnement.

Au centre de loisirs un travail sur le gaspillage alimentaire a débuté. Avec le laboratoire Terana un premier diagnostic a pu être réalisé avec les élèves. Ce travail se poursuivra par une réflexion autour des résultats et une sensibilisation au goût.

La Jeunesse de Mur-sur-Allier/ création pôle Adolescents

Nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Corentin COUGOULE depuis le 1^{er} avril, pour un stage, étudiant Master 2 en gestion des territoires et développement local. Ses missions seront diverses. Il étudiera les besoins sociaux de la commune et notamment ceux des jeunes, en lien avec la création d'un futur « Pôle-adolescents ». Madame Elodie COUTURIER, référente du Pôle ado l'accompagnera sur cette mission, ainsi que les élus de la commission enfance-jeunesse et de Madame Carine TOURNAIRE pour le CCAS. Madame Michèle Tardieu est sa tutrice et pilotera avec lui toute la partie analytique des données.

N'hésitez pas à faire part de vos suggestions, vos idées, vos projets, à : poleado@mursurallier.fr

Nous serons ravis de vous lire, de vous écouter et répondrons à toutes vos questions.



ASSOCIATIONS, SPORT, CULTURE &

Médiathèque de Mezel

Depuis le 9 septembre, une nouvelle équipe de bénévoles est en place à la médiathèque de Mezel, aidée une fois par semaine par Anita Ruiz, agent de la commune.



**Nous sommes heureuses de vous accueillir
3 fois par semaine les
MARDI DE 17h00 à 19h00
MERCREDI DE 15h00 à 18h00
VENDREDI DE 17h00 à 19h00**

Sauf en période de couvre-feu ou nous fermons à 18h00

La crise sanitaire a perturbé du fait de ses nombreuses contraintes notre fonctionnement, entraînant le report voire la suppression de certaines activités comme « la Nuit de la lecture ». Sont maintenus «croc en livres» et «bébé croc».

Plus de vingt nouveaux lecteurs sont venus nous rejoindre et ont profité d'un large éventail de documents, romans, policiers, mangas, BD adulte ou jeunesse dans un cadre agréable et convivial.

Matinées lecture

L'équipe de la médiathèque de Mur-sur-Allier, secteur Dallet, a organisé, en relation avec les enseignants de l'école maternelle et primaire du secteur, deux matinées lecture les 22 et 29 mars autour du thème "Environnement et comment protéger notre planète". Les enfants ont pu découvrir les aventures de Barnabé, Nanook, Toco et Sathu sans oublier Philémon. Un moment très agréable avec des enfants attentifs et déjà bien au courant des

mesures à prendre. Après chaque séance, une visite de la médiathèque leur a été proposée. Une prochaine rencontre aura lieu au troisième trimestre ainsi qu'une matinée jeux.



BEBE CROC 'EN LIVRES

Participez au prix des lecteurs
Découvrez de nouveaux livres... Et votez !
Une sélection d'albums pour les 0-5 ans proposée par les bibliothécaires du réseau de lecture publique
et les assistantes maternelles du Réseau Assistantes Maternelles



Les romans :

Fille / Camille Laurens - Noire précieuse / Asia Djulaït - Rosa Dolores / Dorka-Fenesh - Il faut savoir perdre de vue le rivage / Machot - La Petite dernière / Fatima Daas - Les Lettres d'Esther / Cécile Pivot - Les Roses Fauves / Carole Martinez Histoire du fils / Marie-Hélène Lafon - L'homme de la plaine du Nord / Sonja Delzongle - Liv Maria / Julia Kerninon

Les bandes-dessinées :

Peau d'homme / Hubert et Zidrou - Une Vie de moche / François Bégaudeau - Béatrice / Joris Mertens - Ama, le souffle

des femmes / Franck Manguin et Cécile Becq - Baume du tigre / Lucie Quémener

D'autre part nous avons reçu deux malles de 100 à 150 documents (Album, Roman adulte, jeune et ado, BD-BDJ, Documentaire jeune et adulte) sur la thématique de l'eau pour Dallet et du cirque pour Mezel. A partir de fin avril un nouveau portail pour le réseau des bibliothèques sera mis en service par Billom Communauté qui remplacera Mur à la page. Un document explicatif vous sera envoyé par mail pour vous aider à l'utiliser.

La médiathèque de Mur-sur-Allier recherche des bénévoles !

Vous voulez rencontrer d'autres personnes, vous désirez vous impliquer dans la vie locale, vous avez envie d'occuper votre temps libre, vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture ou de la musique. **Alors pourquoi pas vous ?** Nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque. Les activités en médiathèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents...

Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas !

« Le bénévolat c'est se faire plaisir, accroître la confiance en soi, gagner en indépendance, obtenir de la reconnaissance... »
Le personnel de la médiathèque se tient à votre disposition pour satisfaire votre curiosité

Les rendez-vous MUR ALLIER NATURE 2021

nos rendez-vous 2021

	« Passions » vendredi 19 novembre "Destruction le végétalisme camp de base de l'Environnement pour Yves Michéa" "Les orchidées des Pays de l'Allier et de l'Yèvre" 20h30, salle polyvalente Dallet	
	« Les orchidées du Puy de l'Éclaire » samedi 20 mai 9h, parking salle polyvalente Dallet pour constitution	
	« Les oiseaux de Mur-sur-Allier » dimanche 6 juin "Les hirondelles de Dallet" "Résultats du recensement oiseaux avril 2021" 9h, parking bord de l'Allier Dallet (sous les arbres municipaux)	
	« Un samedi au bord de l'eau » samedi 4 octobre sortie nature : "Trafic, la pierre et la rivière" 13 h, Square Général de Gaulle Dallet	
	« Cueillette de champignons » dimanche 22 octobre sortie nature journalière 9h, parking salle polyvalente Dallet pour constitution	

Contact :
- Françoise Chabard, présidente
5 Impasse des Violettes,
15111 Mur-sur-Allier
- Chris Pissot, secrétaire
04 77 82 22 00

avec l'aide de :
MUR SUR ALLIER
COTÉ D'ALLIER
LE PUY DE L'ÉCLAI

Comité des fêtes, secteur Dallet

Le comité des fêtes de Dallet, avec cet article, saisit l'occasion de se rapprocher de vous, habitants de Mur-sur-Allier. L'année passée ne nous a pas permis de réaliser les manifestations prévues au calendrier, faute à la Covid bien entendu ! Notre barbecue prévu en juin ne pourra pas se réaliser du fait des élections départementales, c'est pourquoi, si les conditions sanitaires le permettent, nous le reporterons au 14 juillet à 12h sur le foirail de Dallet. Nous aurons plaisir à vous accueillir pour cette occasion. En attendant, prenez bien soin de vous. L'équipe du comité des fêtes.

Football Club de Mezel

Le Football Club de Mezel compte cette année 95 licenciés, 2 équipes seniors, une école de football qui regroupe des enfants de 5 à 13 ans. L'objectif principal du club est de pouvoir étoffer les équipes de jeunes afin de pouvoir très rapidement présenter des équipes dans chaque catégorie. La pérennité du club sera assurée au travers de son école de football ; suite à une réorganisation de la structure, nos jeunes peuvent évoluer et pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions. Malheureusement, cette année est, comme pour toutes les associations, terrible pour notre club. En effet, les différents plateaux prévus pour nos jeunes footballeurs n'ont pu avoir lieu comme prévu en début de saison. Pour les seniors, 4 matchs de joués pour 22 programmés ! Notre trésorerie se trouve fortement impactée par cette situation inédite. Toutes les manifestations prévues (tournois, repas, etc...) ont été annulées. Malgré ce contexte défavorable, je tiens à souligner l'implication sans limite de l'ensemble des dirigeants et des bénévoles du club mais aussi l'intérêt croissant porté par les parents de tous nos jeunes footballeurs en herbe. C'est une belle récompense pour tous les éducateurs qui œuvrent pour encadrer et aider tous nos jeunes à s'épanouir sur le gazon. Je tiens aussi à signaler l'excellent état d'esprit qui règne au sein du club et, afin de pouvoir étoffer nos effectifs, le club recherche des personnes désireuses de venir nous aider en tant que dirigeants ou joueurs. Prenez soin de vous à très bientôt sur les terrains j'espère.

Le Président, Lionel BENETOLLO



Projet'toi

Quels sont les objectifs du dispositif « projet'toi » :

- Promouvoir la création d'activité et la culture de projet auprès des jeunes (12-25 ans)
- Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et professionnelle par la valorisation de l'expérience et leur responsabilisation ;
- Soutenir l'initiative et le développement de l'autonomie des jeunes en les associant à l'élaboration des actions les concernant (favoriser l'expression des talents, la capacité d'action et de création des jeunes) ;
- Renforcer les appuis techniques pour favoriser la réussite des projets de jeunes ;
- Participer au développement social, familial du département ;
- Créer une dynamique partenariale autour de l'aide aux jeunes porteurs de projet jusqu'à 25 ans

Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur notre page Wweeddoo pour soumettre un projet
- La Caf vous contacte ensuite pour confirmer ou non l'éligibilité du projet au financement

Date de jury 2021 : 3 mars, 5 mai, 26 mai, 25 juin, 21 juillet.



Activité physique et sédentarité

Votre avis nous intéresse et vos pratiques d'activité physique aussi !

L'Onaps* et la communauté de communes de Billom réalisent une étude pour identifier vos besoins, vos attentes ainsi que les leviers à votre pratique d'activité physique et sportive.

La finalité de ce projet est d'améliorer votre quotidien en proposant des solutions qui faciliteront vos pratiques d'activités physiques.

Partagez votre avis et remplissez le questionnaire en ligne accessible à l'adresse suivante : www.onaps.fr/billom-communaute/

* ONAPS (observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité)

ACTIVITÉ PHYSIQUE & SÉDENTARITÉ :

à vous de jouer !

Votre avis nous intéresse et vos pratiques d'activité physique aussi !

L'Onaps* et la communauté de communes de Billom réalisent une étude pour identifier vos besoins, vos attentes ainsi que les leviers à votre pratique d'activité physique et sportive.

La finalité de ce projet est d'améliorer votre quotidien en proposant des solutions qui faciliteront vos pratiques d'activités physiques.

Partagez votre avis et remplissez le questionnaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

www.onaps.fr/billomcommunaute/

Vous pouvez également flasher le QR Code suivant avec l'appareil photo de votre smartphone ou une application dédiée.

LE TEMPS ESTIMÉ POUR LE REMPLISSAGE EST DE 15 MINUTES.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Limiter son temps passé assis est aussi important que faire de l'activité physique. Être trop sédentaire n'est pas bon pour la santé, même si on est physiquement actif.

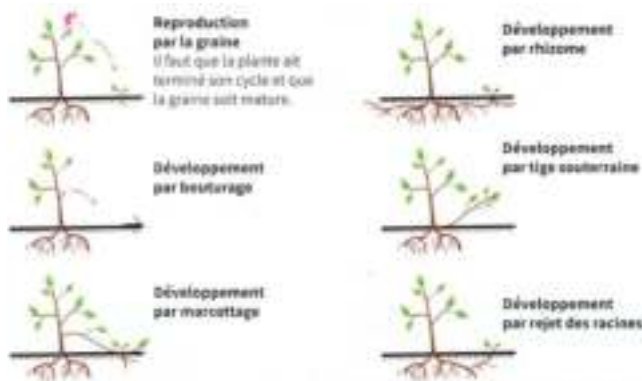
SÉDENTARITÉ	ACTIVITÉ PHYSIQUE
C'est le temps passé assis ou allongé dans la journée (hors sommeil).	C'est l'ensemble des mouvements réalisés au quotidien.
Les déplacements motorisés (à volant, le bus, la trottinette électrique...)	Les déplacements actifs (à vélo, la marche, la trottinette...)
Le temps de travail sédentaire (devant un ordinateur, en réunion...)	Le temps de travail actif (passer des heures à travailler, à enseigner, à accompagner...)
Les temps de loisirs ou domestiques sédentaires (regarder la TV, écouter de la musique, lire...)	Les temps de loisirs ou domestiques actifs (faire du sport, du bricolage, du jardinage, du ménage...)

Gérer les déchets issus des espèces végétales envahissantes

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce qui a été introduite par l'homme hors de son aire de répartition naturelle, qui s'installe et qui s'étend, en menaçant la diversité biologique des écosystèmes où elle se propage. Voici quelques exemples que vous pouvez retrouver dans vos jardins :



Ces végétaux invasifs sont parfois difficilement maîtrisables, bien les connaître pour mieux contrôler leur propagation. Pour mieux les gérer, il est nécessaire de connaître le ou les modes de développement des plantes envahissantes de votre jardin (certaines plantes se développent par plusieurs moyens).



Que faire des parties aériennes de végétaux envahissants ?

Pour les végétaux se développant par...	Exemples de plantes	Solutions de gestion des déchets			
		Laisser sur place	Compostage en local	Broyage et utilisation en paillage	Apport en déchèterie
Graine (Cas des graines non encore mûres)	Buddleia (arbre à papillon) Ambrosie à feuilles d'armoise Ailante	✓	✓	✓	✓
Graine (Cas des graines à maturité)		✓	⚠	⊘	⊘
Bouturage	Renouée du Japon	✓	⊘	⊘	⊘

Que faire des parties souterraines de végétaux envahissants ?

Pour les végétaux se développant par...	Exemples de plantes	Solutions de gestion des déchets		
		Laisser sur place	Compostage en local	Apport en déchèterie
La graine uniquement	Buddleia (arbre à papillon) Ambrosie à feuilles d'armoise	✓	⚠	⚠
les racines, rhizomes (rejet, dragage, repousse)	Renouée du Japon Ailante Robinier faux-acacia Bambou	✓	⊘	⊘
Bouturage	Renouée du Japon	✓	⊘	⊘

Notes :

1 : Il n'y a pas de risque de dissémination vers les sites adjacents et si le site est déjà fortement "colonisé" par cette plante.

2 : Les déchèteries refusent généralement ce type de déchets verts.

3 : Seulement si le compost monte à une 1^{re} + 10^e C. Dans le cas d'arrachage (notamment d'Ambrosie), il est possible que des graines soient présentes dans le matériel racinaire.

À noter : Il est possible de contenir certaines EEE à l'aide du pâturage. Par exemple, l'Ambrosie ou la Renouée du Japon peuvent être consommées par des petits ruminants.

Quelques cas particuliers

Certaines espèces invasives, en plus des risques pour la biodiversité, peuvent avoir un impact sur la santé humaine... Des précautions doivent donc être prises.

Risque pour la santé humaine (pour les équipements de protection adaptés lors de la manipulation des déchets verts associés)	Solutions de gestion des déchets
Ambrosie à feuilles d'armoise EEE, pollen (pollen allergène) : le mieux étant d'intervenir quand la plante n'est pas en pleine floraison	Laisser sur place (solution préventive)
Branches de pin ou de chêne avec nids de chenilles processionnaires urticantes	Mettre dans un sac opaque et le brûler dans un jardin ; attention au petit incendie des chenilles dans les bûches.
Sac d'écrépice plein de chenilles processionnaires urticantes	Écrépice : sac et le matériel se soulagner avec le matériel à l'abri des enfants ; attention au petit incendie des chenilles dans les bûches. Le sac peut être brûlé à l'abri du vent.



Frelons asiatiques, restons vigilants

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la GDS régionale (Groupement de Défense Sanitaire) vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de ces frelons à un niveau acceptable.



N'agissez pas seul pour détruire l'insecte ou les nids, signalez les

Deux types de nids peuvent être observés :

– **Les nids primaires:** au départ très petits, visibles dès les premiers beaux jours, au printemps, **mars, avril (souvent près des maisons, abrité, à moins de 3 m de hauteur)**

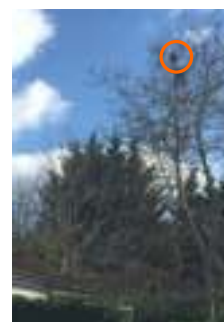
– **Les nids secondaires:** visibles dès le début de l'été, (mais souvent caché par les feuilles) correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



nid
secondaire
bord d'Allier
Dallet 2020



nid
secondaire
chemin des
Dringues
Mezel 2020



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement :

- Soit sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr ;
- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

Comment distinguer le frelon asiatique du frelon européen ?



35 mm

moins de 30 mm, plus petit



Pas de piégeage à l'eau sucrée en été : ce piège n'étant pas sélectif, beaucoup d'abeilles ou autres pollinisateurs vont être détruits

Le frelon asiatique continue sa progression, merci de contribuer à la freiner pour protéger les abeilles et la biodiversité.

C'est le moment de repérer les nids primaires autour de chez vous.

Semez des fleurs

Ce printemps, les habitants du territoire pourront semer des graines en pieds de mur, sur l'espace public. Par ce geste, la population favorise la concurrence des herbes indésirables par des fleurs sauvages locales, participe à l'embellissement de l'espace public et limite les besoins d'intervention de désherbage des agents communaux, qui n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides, tout en œuvrant en faveur de la biodiversité.

Si vous souhaitez participer au fleurissement de notre village, merci de vous faire connaître auprès des mairies déléguées de Dallet et Mezel.

La distribution des graines dans les boîtes aux lettres interviendra dans les prochains jours.



Reconquête verte sur les façades de Mur-sur-Allier

La municipalité souhaite végétaliser notre centre-bourg. Chaque particulier qui le souhaite se verra offrir une plante verte grimpante, à la condition qu'elle soit plantée côté rue, le long d'une façade. Chaque dossier sera soumis aux services techniques qui étudieront les possibilités d'implantation de la plante. En cas d'acceptation, ils réaliseront eux-mêmes le trou dans la chaussée, au pied du mur, amenderont la terre et assureront la plantation. L'entretien sera à la charge du particulier.

INFO : contacts à l'adresse : contact@mursurallier.fr
Renseignements complémentaires en mairie



Jardins familiaux disponibles

Des jardins familiaux sont disponibles à Mur-sur-Allier (Dallet 04 73 83 10 18 et Mezel 04 73 83 11 07). Vous pouvez profiter d'une parcelle jusqu'à 150 m² pour 35 euros par an.

Pour plus de renseignements se rapprocher de la mairie.

Info pratique SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône)

Les PAV (Points d'Apport Volontaire) sont nettoyés à l'extérieur une fois par semaine une équipe du SBA passe 2 à 3 fois par semaine pour vérifier les incivilités. Un grand nettoyage à lieu une fois par an.



SBA Simplification du geste de tri

À partir du 1^{er} mai 2021, finies les hésitations et les erreurs de tri... Désormais, une seule et même consigne de tri : 100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !

La simplification des consignes de tri sur le Syndicat du Bois de l'Aumône est également mise en œuvre sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire. Cette simplification se généralise progressivement au niveau national puisqu'aujourd'hui près d'1 français sur 2 peut déjà trier tous ses emballages sans exception. D'ici fin 2023, tous les Français seront concernés.

COMMENT TRIER ?

Aujourd'hui, tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune : à partir de maintenant, il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, direction la poubelle jaune !

Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers. Vous avez encore un doute, une question : consultez www.consignesdetri.fr !

Optimiser le recyclage et réduire les erreurs de tri

L'objectif de cette évolution ? **Trier mieux et donc recycler plus, pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025, puis 65% en 2035.**

La massification des tonnages d'emballages collectés grâce à la simplification des consignes va également permettre de déployer de la Recherche et Développement, pour **créer de nouvelles filières**

et procédés de recyclage pour les déchets n'en disposant pas encore. Enfin, elle vise à **réduire les erreurs de tri**. Ces erreurs représentent entre 20 et 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent cher à la collectivité et donc au contribuable : environ 1,5 M € / an. De plus, la simplification du geste de tri va permettre de diminuer le volume de votre poubelle verte en triant davantage, mais aussi le coût de votre facture déchets.

La deuxième vie des emballages et des papiers

Films plastiques, petits emballages aluminium, tubes, pots et barquettes ... Afin de pouvoir accueillir les nouveaux déchets déposés dans les bacs et colonnes jaunes à partir du 1^{er} mai 2021, le centre de tri Paprec à Clermont-Ferrand, entre en phase de travaux jusqu'à l'été. Une fois triées, les matières sont envoyées vers des repreneurs situés en France et en Europe pour être intégrées dans la fabrication de nouveaux produits, permettant ainsi un **économie de ressources naturelles et d'énergie** considérable.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Le meilleur déchet reste bien celui que l'on ne produit pas !



DIVERS

La mairie à votre écoute

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou toutes autres remarques... Vos remontées d'information sont précieuses. Tous les habitants peuvent faire remonter leurs demandes ou observations par mail avec ou sans photo sur :

avotreecoute@mursurallier.fr

PANNEAUPOCKET vous informe et vous alerte.



La gendarmerie est sur PANNEAUPOCKET

Mettre en favori :
Gendarmerie BTA Pont du Château
63430



Bienvenue au nouveau boulanger de Dallet

Depuis le 1^{er} février 2021, M. et Mme LARENG Eric ont repris la boulangerie de Dallet, 10 place de la Halle. Après plusieurs années d'activité, Sylvain RENARD souhaite remercier l'ensemble des clients pour leur fidélité. Eric LARENG exerce le métier de boulanger et pâtissier depuis plus de 40 ans. Il propose des baguettes comme la Dalletouse ou des pains comme le Mur-sur-Allier, le Bûcheron, etc... Vous trouverez les pâtisseries classiques en magasin ou à la commande. Eric et sa femme proposent aussi du salé maison comme des pizzas, quiches, friands, pâte de viande, etc... Et bien entendu, le coin presse est conservé. Tel : 04 73 83 10 22



Sorties loisirs proposées par Billom communauté

La commission Patrimoine et Tourisme vous propose 3 balades. Un guide vous accueille, il connaît toutes les facettes du Pays d'art et d'histoire et vous donne les clés de lecture pour comprendre l'échelle d'un paysage, l'histoire du pays au fil de ses villages. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Réservations : Bureau d'information touristique de Billom Communauté

Maison du tourisme du Livradois-Forez - 13, rue Carnot - 63160 BILLOM - Tel. 04 73 68 39 85

E-mail : contact.billom@vacances-livradois-forez.fr

3000 ans d'histoire au Puy de Mur

De la carrière au sommet du Puy, l'histoire du lieu vous est contée par le directeur de la carrière et un guide-conférencier lors d'une balade qui vous mène jusqu'à un point de vue époustouflant et au cœur de la carrière !

Patrimoine naturel remarquable, espace naturel sensible mais aussi site archéologique important, découvrez un site exceptionnel et comment depuis le Néolithique il a été exploité par les hommes.

Visite organisée le vendredi 2 juillet 2021 à 15 h ; Dallet (carrière du Puy-de-Mur)

Durée : 1h30 - Tarif : Gratuit



Balade au crépuscule

À l'heure où le soleil se couche, c'est tout un monde qui se réveille sur le Puy de Mur.

Insectes, mammifères, rapaces nocturnes, chauves-souris et autres petites bêtes nous ouvrent leur monde et nous accompagnent tout au long de la soirée. En traversant des milieux très différents (pelouse sèche, forêt, vergers...) nous découvrirons les richesses de ce site. Points d'écoute et d'observation, rythment notre soirée.

Visite organisée le Mercredi 7 juillet 2021 à 20 h Puy de mur (lieu du RDV communiqué à l'inscription)

Durée : 2 heures - Tarif : Gratuit



À la recherche des Chauves-souris

Connaissez-vous la Pipistrelle ou le Rhinolophe ? Derrière ces noms étranges se cachent de drôles de mammifères volants ! Ces animaux fascinants partagent notre quotidien sans que la plupart du temps on ne s'en rende compte...

Et pour cause, les chauves-souris semblent tout faire à l'envers de l'homme ! Alors venez découvrir leur monde renversant et percez les mystères qui les entourent lors d'une balade crépusculaire. Un animateur de Chauve-souris Auvergne et du Pays d'Art et d'Histoire vous font découvrir l'Espace Naturel sensible du Puy de Mur tout en guettant le passage des chauves-souris à l'aide de détecteurs à ultrasons.

Mercredi 21 juillet 2021 à 20 h au Puy de mur (lieu du RDV communiqué à l'inscription). Nombre de personnes limitées - Familles avec enfants dès 7 ans - prévoir vêtement adapté à la météo + lampe torche

Durée : 2 heures- Tarif : Gratuit



MUR-SUR-ALLIER

NAISSANCES

DELORME Léo, 12-janv.
GIRARDI Tina, 6-févr.
FRAGNE Gabrielle, 5-mars
CAYRE Lorenzo, 2-avr.
BEDU Louis, 14-avr.
FOURNET-FAYARD Margot, 18-avr.
LEZHARI Naël, 3-mai
ROUCHOUSE Marceau, 3-mai
GRENET Gauvin, 11-mai
DUBREUIL Léandre, 26-mai
LOUBIER Éthan, 28-mai
PEREIRA Alessio, 1-juin
WOEHLÉ Léa, 3-juil.
LAPEYRE ALATIENNE Nina, 7-juil.
NEMMAR Shanna, 28-juil.
LACROIX Auguste, 11-août
JOUANIN Louisa, 24-août
DUVAL Isaiah, 25-oct.
REYES Adèle, 30-oct.
FERREIRA Ezio, 10-nov.
RANO Alicia, 21-nov.
PESSY Livia, Marie, 3-déc.
SOLVIGNON Zoé, 26-déc.

MARIAGES

SZWEDRYK DAVID Jessica DAVID
Renaud, 26-sept
BRUNEL Mélodie SEGUIN BRUNEL
Lisa-Marie, 11-juil
FONTARNOU Isabelle FERNANDES
José, 11-juil.
GANNE Julie BONIERE BONIERE
Ghyslaine, 11-juil.

PACS

DURAND Camille FOURNET-
FAYARD Laurent, 18-févr.
TOURNADE Camille LALLOZ Jules,
17-oct.
CARETTE Aurélie BERTON Vincent,
21-nov.
GUILLLOT Jacinthe BEAUGIER
Franck, 31-déc.

DÉCÈS

BETTI Bruno, 2-mars
ROUCHON Ginette, 19-mars
SAUVE Yvette, 7-avr.
ESPIRAT VIGIER Odette, 26-avr.
ROLLAND SAUZET Pierrette, 12-mai
CHADEYRON Cécile, 25-juil.
EMILE Denis, 12-août
GRÉSILLON Daniel, 25-sept.
ROCHE Jocelyne, 5-nov.
BODONNAT DALBIGNAT Marie-
Josée, 12-nov.
DA CUNHA Antonio, 13-nov.
DE MORAIS PARNIEN Jeannine,
21-nov.
ROCHE Jean, 9-déc.
DALBIGNAT Jean, 19-déc.

Visite de Monsieur le Préfet

Le préfet Philippe Chopin est venu à Billom le 12 février 2021 afin de signer, au nom du ministre de la Culture, avec Gérard Guillaume, président de Billom Communauté, le renouvellement pour 10 ans et l'extension de la convention du label «ville ou pays d'art et d'histoire». Ce label est étendu aux vingt-cinq communes de Billom Communauté. La rencontre s'est achevée par une promenade dans le quartier médiéval de Billom.



Élections Départementales et Régionales

Les pouvoirs publics viennent d'arrêter les dates des prochaines élections départementales et régionales.

Le premier tour aura lieu le **dimanche 20 Juin** et le second tour le **dimanche 27 Juin** 2021.

Voici le détail pour notre commune :

- heures d'ouverture : les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h sans interruption.

- Localisation des bureaux :

1/ Pour Dallet : dans la salle de la fontaine (ancienne mairie)

2/ Pour Mezel :

- bureau n° 1 : dans la salle des mariages en mairie de Mezel
- bureau n° 2 : au foyer rural

Économie locale

Nous possédons en mairie une liste obsolète des acteurs économiques de notre territoire datant de l'ancienne communauté de communes de Mur-ès-Allier.

La nouvelle équipe travaille sur une mise à jour de cette liste, nous appelons donc nos artisans, commerçants, professions libérales, ... à nous transmettre une présentation de leur entité et services sur l'adresse mail :

contact@mursurallier.fr

RÉTROSPECTIVE

Cérémonies du 11 novembre 2020



9 décembre 2020

Préparation
du goûter de Noël
pour les écoles
de Mur-sur-Allier



20 & 21 décembre 2020 Tests COVID-19 en mairie





27 & 28 novembre 2020
Banque Alimentaire
Dallet avec école Dallet
& école Mezel



27 & 28 novembre 2020
Banque Alimentaire
mairie de Mezel

22 décembre 2020
Visite des écoles communales



25 décembre 2020
Noël de nos Aînés



INFOS pratiques



MAIRIE DE MUR-SUR-ALLIER

88, rue Guyot-Dessaigne - Mezel
63115 Mur-sur-Allier
Téléphone : 04 73 83 11 07
Télécopie : 04 73 83 03 66

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
Lundi et mercredi : de 13h30 à 18h30
Vendredi : de 13h30 à 16h30

MAIRIE DÉLÉGUÉE

3, rue de la Porte du Vent - Dallet
63111 Mur-sur-Allier
Téléphone : 04 73 83 10 18

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h / 15h30-19h
Mercredi, jeudi et vendredi :
10h-12h / 15h30-18h

Plus d'infos...

www.dallet-63.fr
www.mairie-mezel.fr



facebook

Vous retrouverez
toutes les infos
de Mur-sur-Allier sur
notre page facebook :
Mur sur Allier

MUR-SUR-ALLIER *le mag*

Numéro 4 • Avril 2021

Directeur de publication :

Jean Delaunier

Crédit photos :

Mairie de MUR-SUR-ALLIER

Conception/PAO : **Hors-Série**

Impression : **Exaprint**

Nombre d'exemplaires : 1 700

Dépôt légal : à parution

Parole de la **minorité**

Souhaitons qu'après les turbulences que nous venons de traverser, cette année 2021 soit porteuse d'espoir et d'optimisme. 2020 a été la première année où sur notre commune aucun travaux d'aménagement n'a été réalisé ! En conséquence c'est aussi la première fois que nous n'avons touché aucune nouvelle dotation de l'État, de la Région et du Département. C'est même 150 000 € de subvention de l'État pour l'aménagement de la Porte Béranger et de ses alentours (Mezel) et de la cour d'Infera à Dallet qui ont été retournés. Rappelons que nous avons un taux d'endettement inférieur à la moyenne des villes de la strate démographique et une capacité d'autofinancement de 80 000 €.

Droit de réponse de la **majorité**

Chacun trouvera dans notre édit de cette édition une partie de la réponse à la minorité municipale. Faut-il rappeler ici qu'en mars 2008, lorsque le maire sortant et « sorti » aux dernières élections municipales a pris ses fonctions, aucun investissement n'a été réalisé. Étant élus le 3 juillet 2020, la moitié de l'année civile étant écoulée, n'ayant eu aucune passation de pouvoir entre l'ancienne équipe et la nouvelle, il nous a fallu analyser les dossiers en cours, examiner leur pertinence et leur faisabilité compte tenu des finances de notre commune, et nous familiariser avec les procédures de gestion territoriale. Tout cela prend du temps.

Quant aux subventions « retournées », n'oublions pas qu'il s'agit d'argent public et donc de l'argent du contribuable. Il eut été préférable de suivre de plus près le dossier PRO-MO-THEUS, qui fait perdre à ce jour 142 870 € à la commune. Chacun appréciera où se trouve l'intérêt de la commune.

Syndicat Intercommunal d'aide et de Soins à Domicile (SIASD)

Créé en 1967, le SIASD comprend aujourd'hui 26 communes sur 4 communautés de communes :

13 communes «Entre Dore et Allier», 6 communes de «Billom Communauté», 4 communes de «Plaine Limagne», 3 communes de «Thiers Dore Montagne».

10 communes supplémentaires (Secteur d'Ennezat et de Pont-du-Château) sont uniquement couvertes par le Service de «Soins à Domicile», ce qui porte à 36 communes pour ce service.

Plus de 700 personnes ont recours au SIASD sur les quelques 36 300 habitants du secteur.

Les services

Aide à Domicile : Destiné à tous, le service est utilisé en majorité par des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Les missions des aides à domicile sont l'entretien du logement, du linge, les courses, la préparation des repas, mais aussi le lever et le coucher, la toilette, l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, pharmacie, marché... | Budget : près de 2 200 000 € (participation du Département, des caisses de retraite, ...).

Soins à domicile : Sur prescription médicale Les aides-soignantes réalisent les soins d'hygiène et de confort quotidiens. Elles sont encadrées par des infirmières coordinatrices. Les infirmières libérales du secteur assurent

les soins infirmiers, si nécessaire. | Budget : 810 000 € (ARS)

Le SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile) permet de bénéficier à la fois des interventions coordonnées du service d'aide à Domicile et du service de soins.

D'autres services sont proposés tels que : la télé-assistance, le portage de repas, le service bricolage/jardinage... Le syndicat a son propre budget émanant des adhésions des communes, des communautés de communes et des prestations des particuliers (repas, jardin). | Budget : 360 000 €

Le personnel

L'équipe administrative du SIASD est composée de 12 agents. Plus de 85 aides à domicile interviennent chez les usagers. Le service de soins comprend 2 infirmières coordinatrices et 16 aides-soignantes. 2 agents au service jardinage/bricolage et 4 au service de livraison de portage de repas complète l'équipe.

Nom des élus siégeant au SIAD Titulaires : Danielle RANCY et Lydie ROBERT Suppléant : Laïla MEILLAUD

Président : Christian Robin (Orléat)

Vice-Présidentes : Monique Rougier (Orléat), Marie-Claire Gallet (Luzillat), Caroline Agier (Lezoux), Annick Forestier (Joze)

Direction : Dominique Rodriguez, Stéphanie Tourette

Contact 04 73 73 18 86

siad.lezoux@orange.fr

Partenaire privilégié A.I.D.E.R. Association d'Initiative de Développement Entraide Rural

Service mandataire

Présidente : Marie-France BARRIER 04 73 73 18 86

ass.aider@orange.fr

